

## EXPERTISES TRANSVERSALES

# La commercialisation des terrains à bâtir en lotissement : aspects juridiques et fiscaux



### OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de :
  - appréhender l'ensemble des opérations propres à la réalisation d'un lotissement, de l'acquisition du terrain par le lotisseur à la commercialisation des lots
  - apporter des solutions pratiques permettant au notaire de sécuriser ces opérations
  - préciser leur connaissance des règles juridiques relatives à la commercialisation des lots de lotissements (réalisation des aménagements, régime des avant-contrats...)
  - acquérir des réflexes en matière de fiscalité dans le cadre des opérations de lotissements (acquisition du terrain par le lotisseur, commercialisation des lots)



### MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Déterminer les vérifications à opérer lors des différentes étapes de la commercialisation des lots
- Étude de jurisprudences et de cas pratiques



### SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Plan détaillé et PowerPoint
- Sélection de textes et de jurisprudences



#### FORMATEURS

Virginie KERREST et Matthieu PLAIDY  
Juristes consultants du CRIDON LYON



#### DURÉE

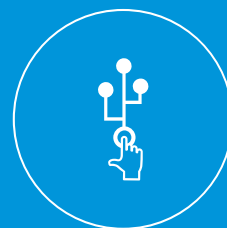
7h

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation des objectifs de la formation et de son organisation

#### MODALITÉ DE SUIVI

remise d'une attestation de fin de formation



RÉF. CSN

000024



#### PUBLICS

Notaires - Clercs

#### PRÉ-REQUIS

Intermédiaire  
et/ou expert



#### PLUS-VALUE

Maîtrise des éléments à vérifier lors des différentes étapes de la commercialisation des lots et de la fiscalité applicable



CRIDON LYON  
Partenaire expert du notaire

- Droit de la construction et de l'urbanisme
- Droit fiscal

### 1 **LES OBLIGATIONS PRÉALABLES DU LOTISSEUR**

2h

- L'acquisition du terrain par le lotisseur
- L'obtention de l'autorisation de lotissement
- La réalisation des aménagements

### 2 **LES ASPECTS CIVILS DE LA COMMERCIALISATION**

2h

- Réglementation des contrats et avant contrats
- Le bornage et la répartition de la surface de plancher
- La transmission des documents du lotissement
- La responsabilité du lotisseur en tant que vendeur et aménageur

### 3 **LES ASPECTS FISCAUX**

3h

- La TVA et la qualité d'assujetti du vendeur
- Droits d'enregistrement et engagement de construire et de revendre